

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

DEPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS



SEANCE DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020_09_28**
Intitulé : **ANIMATIONS SENIORS 2020-2021**
Administration générale - Action sociale - Action sociale

*

L'an deux mille vingt , le huit septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin, rue de l'Etang à Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 02 septembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 02 septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 43 Représentés : 2

Présents :

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Stephanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Regine HAUZAY, Monsieur Remy PATIN, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Madame Catherine DUSCHESNE, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Madame Yvette DUBOC, Madame Marie Claude

HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN

Absents :

Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :

Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Lorena TUNA

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Gabriel DEVAUX, Monsieur Romain LEFEBVRE, M. Mick LEROY

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Claude BELLIN soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Par délibération n° DEL2019_09, du 26 septembre 2019, Yvetot Normandie a décidé de la création d'animations seniors à dimension intercommunale en partenariat avec le CCAS de la ville d'Yvetot.

De par ce dispositif, plusieurs animations sont proposées aux seniors tout au long de l'année : ateliers yoga, cuisine, randonnées, sorties, théâtre, initiation informatique...

Pour permettre la réalisation de ces animations, Yvetot Normandie a répondu à deux appels à projet :

- Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ;
- Plan Régional Santé Environnement de Normandie (PRSE).

La conférence des financeurs apporte, pour l'année 2020, 23 500,00 € de subvention (+ 3 500,00 € par rapport à 2019). Nous attendons pour le moment le montant de la subvention PRSE.

Pour répondre à la problématique de la mobilité – point évoqué dans la délibération du 26 septembre 2019, l'acquisition d'un mini-bus, qui a pris du retard du fait du COVID19, sera réalisée d'ici la fin de l'année. Une subvention de 10 000€ nous a été accordée par la CARSAT.

Pour l'année 2019-2020, la mise en œuvre des animations avaient été confiée au CCAS de la ville d'Yvetot sous le contrôle de la communauté de communes. A cet effet, une convention de partenariat avait été signée et prévoyait notamment :

- la formation des personnels,
- la gestion des intervenants extérieurs,
- la gestion matérielle des animations.

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

La convention prévoyait également le recrutement, par le CCAS de la ville d'Yvetot, d'un l'animateur à hauteur de 0,8 ETP, la communauté de communes remboursant au CCAS de la ville d'Yvetot 100 % de la rémunération de l'animateur.

La convention prévoyait également que la communauté de communes mettait à disposition du CCAS de la ville d'Yvetot :

- le matériel informatique nécessaire aux ateliers d'initiation aux outils numériques,
- le mini-bus 9 places.

La communication était gérée par la communauté de communes.

La participation d'Yvetot Normandie, toutes dépenses confondues, s'élève à 41 000 € pour l'année 2019-2020. Le reste à charge après subvention pour la communauté de commune est de 16 000 €

Le bilan de cette première année est annexé à la présente délibération.

Des progrès restent à faire dans la mise en place de ce dispositif afin d'assurer une meilleure participation des seniors. Cependant, du fait de la crise sanitaire, toutes les animations n'ont pas pu se faire et le bilan ci-dessous permet difficilement d'apprécier le potentiel de ces animations.

Les participants aux ateliers étant satisfaits des prestations proposées,

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
considérant le rapport présenté,

considérant que le projet

A reçu un avis favorable en Bureau du 01/09/2020

Article 1^{er} – De renouveler les animations seniors au titre de l'année 2020-2021.

Article 2 – D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention en annexe, cette dernière reprenant les mêmes termes que la convention 2019-2020.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, **Gerard CHARASSIER**

